

MODALITÉS DE PRÉINSCRIPTION

Les préinscriptions se font uniquement via l'Espace famille

PRÉINSCRIPTIONS DU 7 JANVIER AU 5 FÉVRIER 2023 SUR L'ESPACE FAMILLE

■ SI VOUS N'AVEZ PAS ACCÈS À VOTRE ESPACE FAMILLE

• Vous avez perdu ou oublié votre mot de passe ?

Cliquez, dans l'Espace famille, sur le message « j'ai oublié mon mot de passe » ;

• Si, en entrant votre adresse mail, vous lisez

« le nom d'utilisateur ou l'adresse mail n'a pas été trouvée » alors que votre ou vos enfants ont fréquenté les écoles publiques ou les prestations proposées par la direction Enfance Jeunesse, rendez-vous dans la rubrique Démarches en ligne du site de la Ville rubrique Famille / enfance / Espace famille : signaler un incident de connexion en indiquant la nature de votre demande.

• Si votre enfant n'a jamais fréquenté de structures gérées par la direction Enfance Jeunesse

(petite enfance, école publique vincennoise, accueils périscolaires ou de loisirs, séjour de vacances), vous devez vous rendre à l'accueil de l'Hôtel de ville pour la création de votre espace personnalisé. Vous pourrez ensuite procéder à la préinscription en ligne. Cette démarche doit être effectuée par un ayant droit. Munissez-vous d'un justificatif de domicile, de votre livret de famille et de votre avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021.

■ COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT POUR QU'IL PARTICIPE À UN SÉJOUR DE VACANCES ?

• Pour chaque période de vacances, une période de préinscription a lieu. Cette démarche doit être effectuée sur votre Espace famille.

• Lorsque le nombre de demandes dépasse le nombre de places proposées, un tirage au sort est mis en place.

Les parents sont informés par courriel :
- soit par l'envoi d'un dossier d'inscription, pour confirmer cette dernière,
- soit par l'envoi d'un courriel informant d'une mise sur liste d'attente.

Les familles bénéficiant de la tranche A du quotient familial peuvent contacter le CCAS. Les bons VACAF sont acceptés (fournir l'attestation).

Attention !

N'oubliez pas de faire calculer votre quotient familial

avant toute démarche de préinscription et de prendre connaissance du règlement intérieur des séjours sur vincennes.fr ou l'Espace famille. Renseignements et pièces à fournir sur vincennes.fr, rubrique Quotient familial.



SÉJOURS DE PRINTEMPS

CENTRE DE MÉAUDRE

22-29 Avril 2023 • 6 - 14 ans



**INSCRIPTIONS EXCLUSIVEMENT EN LIGNE
SUR L'ESPACE FAMILLE DU 7 JANVIER AU 5 FÉVRIER 2023**

[PLUS D'INFORMATIONS SUR VINCENNES.FR](http://vincennes.fr)

Des travaux de rénovation de grande ampleur sont programmés dans le centre de vacances appartenant à Vincennes situé à Habère-Poche en Haute-Savoie.

Afin de maintenir une offre de séjours de printemps pour les enfants vincennois, la Ville a sélectionné un séjour proposé par Vacances Voyages Loisirs.

Le séjour de printemps 2023 aura donc lieu dans le centre de vacances situé à Méaudre dans le Vercors.

SÉJOUR EN HAUTE-SAVOIE CENTRE DE MÉAUDRE

TRANSPORT EN CAR DE VINCENNES
CHAMBRES DE 5 À 6 LITS



**DU 22 AU 29
AVRIL 2023**

**6-14 ANS
CENTRE DE MÉAUDRE**

■ ACTIVITÉS SPORTIVES

2 séances de spéléologie
2 séances d'escalade
2 randonnées nature
1 course d'orientation

■ ACTIVITÉS CULTURELLES

1 visite des grottes de Choranche

■ ANIMATIONS

Grands jeux collectifs
Veillées
Jeux extérieurs

LIEU

À 35 km au-dessus de Grenoble, Méaudre est un petit village montagnard traditionnel, au cœur du Parc naturel Régional du Vercors, très dense en forêts.

CENTRE

Chambres de 5 ou 6 lits avec douche et lavabos dans les chambres. 4 salles d'activité, une bibliothèque avec un coin cheminée et 2 salles à manger.

MONTANT TOTAL POUR LE SÉJOUR	A	B	C	D	E
	195€	225€	260€	290€	325€
	F	G	H	I	J
	355€	390€	420€	455€	490€
	NV*	Tarifs suivant le quotient familial *NV = non vincennois			
	650€				